

**ARRÊTÉ DEP-2025-105 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT SOINS
ET SERVICES À LA PERSONNE.**

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 2 février 2022 À portant création du baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne.

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne pour la session 2025 pour les départements des Yvelines et de l'Essonne dans l'académie de Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Valérie PROULLE, enseignante chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Sandrine MARTINEZ, enseignante

Enseignants :

Madame Lucile ALLAIRE

Madame Wafa DALI

Madame Isabelle FONTAYNE

Monsieur Sami MESSAOUDI

Professionnelles :

Madame Sofia EL KAOUKABI

Madame Marie JEAN-MARIUS

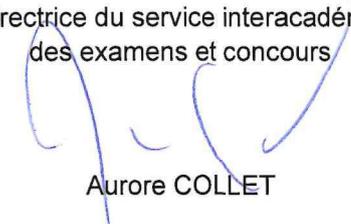
Madame Souad SERREPERROT

Monsieur Ludovic MASSON

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET